

[Exemples](#)
Périodes de cotisation pour les salariés de la branche HCR

Exemple 1

année 2010		janvier 2011	
absence	date d'entrée 01/07/2010	présence	date de départ 15/01/2011
pas de cotisations		cotisation due	

Note : le salarié répond au critère de présence durant au moins un mois civil entier en raison de sa présence, sans interruption, depuis le 01/07/2010. En conséquence, il doit cotiser pour le mois de janvier 2011, même s'il a quitté l'entreprise le 15/01/2011.

Exemple 2

année 2010		janvier 2011	février 2011	mars 2011	avril 2011	mai 2011
absence	date d'entrée 01/07/2010	présence				
pas de cotisations		cotisation due depuis janvier 2011 inclus				

Note : le salarié répond au critère de présence durant au moins un mois civil entier en raison de sa présence, sans interruption, depuis le 01/07/2010. En conséquence, il doit cotiser à partir du mois de janvier 2011.

Exemple 3

avril 2011		mai 2011	
absence	date d'entrée 07/04/2011	présence	date de départ 25/04/2011
pas de cotisations		pas de cotisations	

Note : absence d'emploi au cours d'un mois civil entier minimum.

Exemple 4

avril 2011		mai 2011	
absence	date d'entrée 07/04/2011	présence	date de départ 15/05/2011
pas de cotisations		pas de cotisations	

Note : absence d'emploi au cours d'un mois civil entier minimum, même si la durée de l'emploi est supérieure à 31 jours.

Exemple 5

avril 2011		mai 2011	
absence	date d'entrée 15/04/2011	présence	date de départ 31/05/2011
pas de cotisations		cotisation due	

Note : présence sur une partie du mois d'avril et sur la totalité du mois de mai.

Exemple 6

avril 2011		mai 2011	juin 2011	
absence	date d'entrée 15/04/2011	présence	date de départ 15/06/2011	absence
pas de cotisations		cotisation due		

Note : cotisations dues au titre de deux mois car l'emploi couvre la totalité de mai 2011 et au moins une partie du mois de juin.

Exemple 7

avril 2011		mai 2011		juin 2011	
absence	date d'entrée 15/04/2011	présence	date de départ 07/05/2011	absence	date d'entrée 15/05/2011
pas de cotisation due		pas de cotisation due		pas de cotisation due	

Note : absence d'emploi au cours d'un mois civil entier minimum, même si la durée de l'emploi est supérieure à 31 jours.